

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres :  
En exercice : 13  
Membres présents : 10  
Membres excusés : 2  
Date de convocation : 16 janvier 2025

Séance du 30 janvier 2025

Sous la Présidence de Christian OST, Vice-Président

Membres élus présents : Christian OST, Sandra PETER, Bernard SAETTLER, Elisabeth TAGLANG, Isabelle UNTEREINER.

Membres nommés présents : Eddy COUSINARD, Patricia GONZALEZ, Georges HAYEK, Betty SCHALL, Geneviève THOMASSIN.

Membres absents excusés : Michela COLNAGHI-PIERRE, Cécile DELATTRE.

Délibération n° : 01/2025

***Débat d'orientation budgétaire***

Aux termes du Code Général des Collectivités territoriales, le débat d'orientations budgétaires doit se situer dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Il permet de définir le cadre dans lequel s'inscrivent les budgets à venir.

Le budget 2025 sera globalement identique aux budgets des années précédentes avec une enveloppe destinée à des actions menées par le CCAS.

Aucune nouvelle dépense n'est prévue pour l'exercice 2025. Celles des années précédentes seront reconduites et leurs montants réévalués.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré,

**PREND ACTE**

du Débat d'Orientation Budgétaire 2025.

Certifié conforme et exécutoire.  
Le 31 janvier 2025,

Cécile DELATTRE,  
Présidente

